



## VRAIVILLE



**Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :**

**Mardi et Jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30**

### LE MOT DU MAIRE

La période estivale se terminant, je souhaite à tous une bonne rentrée en espérant que la situation économique s'améliore dans les mois à venir.

Vous trouverez dans ce bulletin les diverses activités de nos enfants ainsi que celles des différentes associations.

Au niveau du Conseil municipal, les élus auront, dans les semaines qui viennent, à réfléchir sur les prochains investissements.

Bonne rentrée à tous ; au plaisir de vous rencontrer bientôt !

## BRUITS ET NUISANCES

Nous revenons sans cesse sur ce sujet car quelques personnes ne tiennent pas compte de l'arrêté préfectoral en vigueur. Ce n'est une brimade pour personne, mais cela permet de respecter le bien-être de chacun.

Le bricolage et le jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables : de 8 h 30 à 19 h 30
- ▶ les samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h (exceptionnellement)

Les bricolages de moteurs, « les dérapages » d'engins motorisés... ne doivent pas nuire à la population.

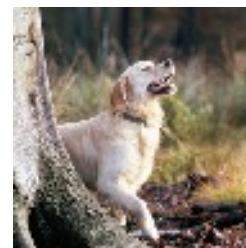
L'utilisation des véhicules à moteur tels que quads, motocyclettes, engins tous terrains, est interdite en dehors des voies publiques, des chemins ruraux et des voies privées dans le secteur du Mondemare et de la forêt de Mondemare.

Nos amis les chiens sont une source de réconfort pour ceux qui les hébergent, mais parfois les aboiements incessants de certains (même la nuit) nuisent au repos de certains habitants.

Que chaque maître soit donc attentif au comportement de son animal afin de respecter le bien-être de ses voisins.

Il est interdit de brûler quoi que ce soit dans la commune.

Nous vous rappelons, que chaque habitant doit nettoyer le trottoir et le talus devant son domicile. En cas de chute (ou autre), en raison d'un mauvais entretien, le propriétaire de l'endroit serait responsable du dit accident.



## STATIONNEMENT DES VOITURES

Nous rappelons que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est une tolérance ; vous devez laisser, au minimum, un espace pour le passage d'une poussette du côté habitation.

De même, le stationnement aux abords des intersections est dangereux, pensez à laisser une marge de sécurité pour permettre une bonne vision aux véhicules venant des rues adjacentes.

Dans le cas contraire, s'il se produisait un accident, le propriétaire du véhicule serait responsable du sinistre.

## HOMMAGE

Le 4 mai 2009, nous quittait Madame Annick METROT suite à un combat éprouvant face à la maladie.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne volontaire, courageuse et motivée. Elle aura, avec la création de son entreprise, mieux fait connaître VRAIVILLE. Son dynamisme et sa joie de vivre manque à l'ensemble de sa famille ainsi qu'à tous ceux qui eurent l'occasion de la côtoyer.

Nous garderons d'Annick l'image de quelqu'un de compétent et d'efficace.

## LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 26 juin 2009, le passeport biométrique est entré en vigueur. Toutes les mairies ne disposent pas de l'équipement nécessaire. En conséquence, les dossiers ne peuvent plus être transmis à la Préfecture selon la procédure habituelle.

La liste des mairies équipées est affichée sur la porte de notre mairie pour que vous puissiez la consulter.

Le coût des passeports (à régler en timbres fiscaux) est de :

- 88 € pour les adultes (valable 10 ans)
- 44 € pour les mineurs de plus de 15 ans (valable 5 ans)
- 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans (valable 5 ans)

Pièces à fournir :

- pièce d'identité
- ancien passeport
- justificatif de domicile
- 1 photo d'identité (35 x 45mm) récente
- timbres fiscaux correspondant au montant à payer

Pour les mineurs : le livret de famille des parents + le jugement de divorce si les parents sont divorcés.

Si veuf(ve) : livret de famille à jour ou acte de décès du défunt.



## AIDE A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES

La Communauté de Communes met à votre disposition :

- un service d'Aide à Domicile pour les personnes âgées de plus de 60ans.

**CONTACT : Mme PECARD**

- un service d'aide à domicile pour les personnes âgées de moins de 60 ans.

**CONTACT : Mme DESFORGES.**

**Pour tous renseignements n'hésitez à prendre contact auprès du standard : 02.32.35.30.76**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sur rendez-vous uniquement.



## TRAVAUX A LA MAIRIE

La toiture de la mairie a été refaite à neuf en ardoises avec remplacement de la cheminée afférente au chauffage et suppression des cheminées d'agrément qui ne servaient plus ; pour un coût de 18 000 €.



## FÊTE COMMUNALE



La fête communale s'est déroulée les 13 et 14 juin.

C'est le concours de pétanque qui a ouvert les hostilités le samedi après-midi : on comptait 22 doublettes. Pendant ce temps les manèges tournaient pour le plaisir des enfants. En soirée, le repas accueillait 90 convives qui se sont régalés avec : apéritif, assiette de charcuterie, cochon grillé, frites, fromage et tarte. Pendant ce temps, un DJ animait la soirée et permettait à ceux qui le désiraient de danser tout leur saoul. La soirée s'est terminée par la Retraite aux flambeaux suivie par 75 enfants sans oublier les adultes : ce qui faisait environ une centaine de personnes.

Le dimanche matin a eu lieu le Concours de pêche : 46 pêcheurs étaient présents.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts par le comité des fêtes, mais cette année, le vin d'honneur qui a suivi a été quelque peu boudé par les Vraivillais.

L'après-midi, les enfants avaient été invités à se déguiser ; seuls 2 enfants ( Matthieu Meeus et Juliette Werhler) ont répondu à l'appel. Au moment du goûter offert aux enfants : personne ne s'est présenté.

Le résultat de la fête est très positif.

Cependant, le comité des fêtes est très déçu de la démotivation en ce qui concerne les activités prévues pour les enfants.



## FEU DE LA SAINT JEAN

La buvette et la restauration ont bien fonctionné.

Les spectateurs ont apprécié le feu et le feu d'artifice.

Le comité des fêtes est satisfait de la bonne participation des habitants de Vraiville : à reconduire l'année prochaine.



## Fête des voisins : Mardi 26 mai 2009

C'était l'occasion de connaître les nouveaux habitants de la rue Maure.

Des anciens du quartier ont décidé de se réunir et de convier, à la fête des voisins, les nouveaux propriétaires et ceux qui ont emménagé depuis peu de temps.

C'est dans la bonne humeur que dix-huit adultes et huit enfants se sont retrouvés à 19 H sur la placette autour d'une table dressée à l'occasion de cette sympathique réunion.

Kir, vin pétillant, jus de fruits petits gâteaux, préparations salées et sucrées apportés par les uns et les autres, ont composé un apéritif amical et convivial.

Il ne faisait pas très chaud, mais les discussions, elles, étaient chaleureuses et allaient bon train.

Quant aux enfants, ils étaient ravis de se retrouver pour jouer.

Vers 22 H, chacun rentrait chez soi avec la conviction que le désir de rompre l'isolement et de communiquer sont les clés des bonnes relations de voisinage.

L'expérience est à renouveler.

Soyez motivés pour organiser un rassemblement dans votre rue l'an prochain. Vous ne le regretterez pas !



## Club de l'Amitié

## Repas Fête des mères 2009

Bien que ce ne soit pas la date précise, le jeudi 7 mai, les membres du club étaient invités à participer au repas organisé chaque année à la salle des fêtes de Vraiville, afin de célébrer cet événement.

Fêter une maman qui a donné la vie, a mis au monde des bébés et ensuite pendant de nombreuses années les a accompagnés pour devenir des grands enfants, des adultes responsables et des citoyens, cela mérite d'être souligné particulièrement, au moins une fois dans l'année.

Cinquante et un membres ont passé une après midi autour de ce repas organisé et servi par les membres du bureau. Corinne et Stéphane MAISON, traiteur au Neubourg assuraient les plats principaux. Le boulanger du village le pain et les gâteaux.

Au menu : Apéritif. Lapin farci, Paupiette de saumon. Sorbet pomme calvados, Cuisse de canard à l'orange, pomme Dauphine. Salade verte. Plateau de fromages. Tarte aux fruits. Vins, café, champagne.

La participation demandée aux adhérents était de treize euros, le club prenant en charge le complément.

Monsieur Jacky PAUMIER, maire de Vraiville, membre du club, était présent au repas et accompagné de Madame PEVOTEAU, adjointe, au moment de l'apéritif, instant privilégié au cours duquel chacun peut saluer et échanger avec toutes les personnes ainsi rencontrées.

La fin de l'après midi s'est terminée par une partie de cartes, de dominos ou de triamino. Chacun est reparti chez soi satisfait d'avoir passé un moment agréable en attendant de se revoir pour une autre après midi de rencontre un troisième jeudi de chaque mois.

## ASSOCIATION « LES ECOLIERS VRAIVILLAIS »

Voici une information sur nos prochaines manifestations à savoir :

- Soirée choucroute avec animation à la salle des fêtes de Surtauville :  
samedi 10 octobre 2009 :  
prix adulte : 18 €                      prix enfant (- 12 ans) : 8€  
réservation auprès d'Hervé Gamblin : 02 32 50 28 04

- Marché de Noël : vendredi 4 décembre à partir de 16h00

L'objectif de ces manifestations est de récolter des fonds afin d'aménager une nouvelle aire de jeux dans la cour de l'école.

## SPORT



### LA « GYM VRAIVILLAISE » VOUS RETROUVE TOUS LES MERCREDIS DE 19 H 30 A 20 H 30 A PARTIR DU 16 SEPTEMBRE 2009

(Pour tout renseignement, contactez Aurélie au 06 10 34 75 89)

## ACTIVITES SPORTIVES A L'ECOLE

**Multi-déplacements** : c'était le 17 avril à Thuit-Signol. Il y eu diverses activités à l'intérieur ou à l'extérieur du gymnase : marche sur des échasses, lancer de balle, souffler sur un objet pour le faire avancer, trottinette ou vélo...

Quand il s'est agi de dresser la « table » ce n'était pas évident vu le vent, mais s'est toujours agréable de manger dehors.



**Le petit tour** : C'était le 26 mai.

A l'aller, nous avons fait deux pauses. La première près d'une belle mare à Cesseville et la deuxième au bord d'un pré où il y avait des chevaux. Nous avons mangé un goûter et bu de l'eau. Quand nous sommes arrivés à Crosville la Vieille, nous avons fait un grand tour. Après, nous avons déjeuné dans un gymnase car il pleuvait. Après déjeuné, nous avons fait des jeux : un jeu sur les panneaux routiers ; un jeu avec les gendarmes sur la sécurité routière ; un parcours maniabilité à vélo ; un jeu sur l'alimentation.

Nous avons pu partir à vélo jusqu'au Neubourg grâce à : Madame Maille, Messieurs Paumier, Cheval, Connan, Teurquety, et Reynald. Nous les en remercions. Le retour s'est fait en car. Quelle belle journée.

Tess Herbez



**Des athlètes à l'école** : c'était le 4 juin, le soleil était au rendez-vous. Les « maternelles » de Bouquetot, Grosley-sur-Risle, Saint-Pierre-des-Fleurs, et Thuit-Signol sont venus affronter celle de Vraiville. Mais pas d'affrontement proprement-dit, car c'est dans la joie et la bonne humeur que pareil divertissement se déroule.

Chacun s'appliqua à sauter plus loin et plus haut, à lancer plus loin et plus haut et bien d'autres choses encore.

Le pique-nique et le goûter ont permis de recharger les batteries à plat après tant d'heures d'exercice physique et mental.

Il ne reste plus qu'à encadrer le diplôme reçu et qui était bien mérité.



**Activité de fin d'année** : Pour clôturer l'année sportive, tous les élèves de l'école se sont rendus dans le parc du « Kolysé / Voltig'Eure » à Louviers le mardi 9 juin.

Tous les élèves ont été harnachés afin de s'élancer dans les airs tels de petits singes hardis et habiles. Même les plus timides se sont élevés au-dessus du sol, d'abord avec lenteur puis avec de plus en plus d'assurance.

Tous étaient contents de cette bonne journée.

## LA KERMESSE

Cette année, n'ayant plus de cours le samedi matin, la kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 19 juin après la classe.

Après une vente de gâteaux, quelques jeux étaient installés dans la cour de l'école : chamboule tout ; pêche aux canards ; planche à savon ; lancer de balles de ping-pong ; bille ascensionnelle. Sans oublier la vente de billets de tombola dont le gros lot était un lecteur de DVD portable.

Vers 19 heures, ce fut le tour de la grande parade du cirque à laquelle tous les enfants présents participaient. Puis par équipes, les enfants ont présenté un spectacle de cirque.

La soirée s'est terminée par un repas préparé par l'association « Les Ecoliers Vraivillais ».



## UNE VUE DE VRAIVILLE

